



**LE BILLET**  
DE GUY TRUBUIL  
Rédacteur départemental  
**Grand écart**

Quelles similitudes entre Les Rives et Bouzigue, le plateau du Larzac et le bord de l'étang de Thau ? Quels enjeux communs entre la vallée de l'Hérault et le pays gangeois ? À l'évidence, bien peu et la diversité de cette quatrième circonscription, la deuxième plus importante de l'Hérault avec 99 communes, oblige à un grand écart permanent pour tenter de l'appréhender, d'en comprendre toutes les spécificités. Et ce n'est pas la moindre des difficultés qui attend le futur député de ce vaste territoire rural et semi-rural où les questions environnementales sont aussi prégnantes que les problématiques sociales et économiques. La nature du mandat en elle-même est exigeante, qui demande au parlementaire d'être à la fois présent et actif dans l'hémicycle pour voter ou dénoncer les lois, tout en gardant les pieds sur ses terres d'élection pour y prendre le pouls et "faire remonter" les attentes, les inquiétudes. Un autre grand écart qui demande un bon sens de l'équilibre.



### Rappel résultats législatives 2017

#### 2<sup>e</sup> tour

Jean-François ELIAOU (LREM) ..... **65,75%** **Elu**

François GAUBERT (FN) ..... **34,25%**

Inscrits 111 989 - Votants 46 308

Exprimés 40 203

**Abstention 58,65%**

#### 1<sup>er</sup> tour\*

Jean-François ELIAOU (LREM) ..... **31,49%**

François GAUBERT (FN) ..... **17,73%**

Etienne HAYEM (FI) ..... **16,03%**

Laurence CRISTOL (LR) ..... **11,69%**

Inscrits 112 010 - Votants 54 523

Exprimés 53 017

**Abstention 51,32%**

\* scores des 4 premiers candidats du scrutin

# Une sociologie très contrastée, du monde rural aux zones néo-urbaines

## LE TERRITOIRE

C'est la circonscription de l'Hérault la plus peuplée avec 148 900 habitants. Elle abrite des réalités diverses, traversées par les préoccupations d'un aménagement du territoire durable et apaisé.

Guy Trubuil  
gtrubuil@midi Libre.com

Viticulture, tourisme, élevage, ostréiculture... La quatrième circonscription propose un concentré des spécificités héraultaises. De l'étang de Thau aux Cévennes gangeoises, elle offre une variété de paysages et de réalités qui rend ce territoire, constitué artificiellement, difficile à appréhender dans sa globalité pour les candidats à la députation. Quelques sujets transversaux apparaissent toutefois, tels la désertification médicale, la sécurisation des approvisionnements en eau, la dépendance aux grands centres urbains, l'aménagement harmonieux du territoire et l'organisation des mobilités. « Ce qui marque cette circonscription, c'est qu'elle prend plein

fer la croissance démographique de l'Hérault. Sociologiquement, elle a profondément muté mais sa difficulté, c'est l'étendue territoriale, c'est compliqué en termes de gouvernance », souligne l'ancien député socialiste Frédéric Roig.

### La question des mobilités

Selon l'Insee, le taux de croissance de la population y a été de 1,4 % par an entre 2013 et 2019, un point de plus que la moyenne nationale. Un développement qui a toutefois été très variable entre le Lodévois ou le pays gangeois et le centre Hérault (Gignac).

« C'est une circonscription très variée mais ce sont toujours des problèmes de ruralité, d'accès aux services publics, de reconnaissance de la qualité du travail, fait alors qu'on n'est pas en



Saint-Guilhem, village symbole d'un territoire où ruralité et réalités urbaines se percent. JEAN-NICHEL MARTI

métropole. Il y a des endroits riches, le pic Saint-Loup, d'autres à Lodève et Ganges qui posent problème », relève le sortant Jean-François Eliaou. Le territoire est assis sur un maillage dense de communes importantes - Gignac, Mèze, Lodève - qui laisse apparaître cinq entités différentes : le nord du bassin de Thau, le Cœur d'Hérault, le Pic Saint-Loup, le Lodé-

vois et les Cévennes gangeoises. Des secteurs parfois très ruraux ou en voie d'urbanisation sur lesquels se pose justement la question de la relation à la Métropole de Montpellier, à l'Agglo de Sète, de la capacité à proposer un développement harmonieux et autonome. « Il y a deux facteurs contraires, l'enjeu climatique et l'étalement urbain », estime l'un des candidats, Sébastien Rome (Nu-

pes). « On a un problème d'aménagement du territoire : comment on positionne les choses par rapport à une métropole qui grandit. Doit-elle absorber ou ryonner ? Je ne sais pas encore. Il y a un équilibre à trouver », reprend Jean-François Eliaou. Chez la quasi-totalité des candidats de 2022, la préservation de l'environnement est une thématique devenue centrale. « La ges-

tion de l'eau est même le sujet majeur. Il faudra qu'on puisse expérimenter des choses », estime Michel Garcia, agriculteur et candidat divers droite.

Ces préoccupations viennent se heurter à la question des mobilités, tout aussi prégnante. Tous les jours d'après l'Insee, 85,6 % des habitants de la circo utilisent leur voiture pour aller au travail. Une réalité. « Aujourd'hui, par exemple, je ne peux pas aller à Gignac en bus », note Jean-Pierre Pугers, le maire de Montarnaud (socialiste dissident). « Dans la 4<sup>e</sup>, il y a zéro transport en commun », affirme un autre candidat tandis que la représentante du RN, Manon Bouquin, y voit la confirmation qu'il est fait agir sur la diminution des taxes sur le prix des carburants. « Ici, le fait de prendre sa voiture, ce n'est pas du luxe. » Ces enjeux de la vie quotidienne peuvent-ils peser sur le résultat d'un scrutin national ? « C'est compliqué. Le non-cumul des mandats a renforcé le phénomène de rattachement à la politique nationale », observe un ancien parlementaire.

## À SAVOIR

### ● MARINE LE PEN EN TÊTE AU PREMIER TOUR DE LA PRÉSIDENTIELLE

Au premier tour de l'élection présidentielle d'avril dernier, c'est Marine Le Pen qui est arrivée en tête dans la circonscription avec 25,39 % des voix. La leader du Rassemblement national y a devancé Jean-Luc Mélenchon, 23,60 % des suffrages et Emmanuel Macron, 22,54 % des voix. Une répartition des voix assez équilibrée donc, même si le sud du territoire s'est avéré plus enclin à voter Marine Le Pen et le nord Jean-Luc Mélenchon. La partie est, autour de Saint-Gély-du-Fesc, s'est s'avérée plus favorable à Emmanuel Macron. Au second tour, le président de la République a devancé sa rivale avec 52,36 % des voix.

### ● FRÉDÉRIC ROIG, LE PRÉDÉCESSEUR

C'est en 2012 que la quatrième circonscription a été partiellement redécoupée du fait de la création de deux nouveaux sièges de députés dans l'Hérault. Lors de cette élection, c'est l'actuel président de l'Association des maires de l'Hérault Frédéric Roig qui avait été élu, devant le député sortant UMP Robert Lecocq.

# Un député trop absent localement ?

C'est la principale critique adressée à Jean-François Eliaou par la majorité de ses quatorze concurrents.

« Inquiet », voire « fébrile ». Jean-François Eliaou l'admet lui-même : sa réélection est loin d'être acquise. « Macron a pris des voix en plus sur la circo. Mais je crains le duel Nupes-Le Pen au second tour. Ce qui me pose problème, ce sont des candidats modérés venant de partis qui ont fait moins de 5 % à la présidentielle », lâche le député sortant, qui craint de perdre ainsi nombre de voix. Sont notamment visés, le divers droite Michel Garcia, Jo-



seph Francis (UDI-LR) et le socialiste dissident Jean-Pierre Pugens. Depuis quelques semaines, Jean-François Eliaou conduit donc une campagne de terrain, auprès des maires, des intercommunalités. Une nécessité face à des concurrents qui, invariablement, dénoncent « un député trop absent loca-

lement » pendant son mandat. « Il est professeur de médecine en immunologie. Pendant la pandémie, j'aurais préféré l'avoir à côté de nous pour comprendre les enjeux plutôt que sur les plateaux télé », lâche un maire socialiste. « C'est très simple, on ne l'a jamais vu, c'est un extraterrestre », reprend un autre élu. L'intéressé s'en défend. « Les candidats qui sont dans ma circonscription sont hors-sol dans la connaissance exacte de la fonction du député. Il n'est pas un niveau supplémentaire dans le mille-feuille de l'organisation locale. Cela veut dire quoi la proximité ? Il faut porter les dossiers et ne

pas faire double emploi avec les élus locaux », estime-t-il. Le parlementaire renvoie vers son bilan d'activité au palais Bourbon, son travail de rapporteur du projet de loi relatif à la bioéthique (\*). « Beaucoup de choses que j'avais promises dans ma profession de foi ont été réalisées mais il y a le côté social qui manque. Et c'est pour ça que je me représente », répète Jean-François Eliaou. Depuis 2017, les députés sont aussi invités à siéger davantage tout au long de la semaine... Au risque de devenir moins visibles et actifs sur leurs terres d'élection.

> (\*) Voir le site Nos députés.fr

## LES CANDIDATS 2022...



**Alexandre Arguel**  
Reconquête



**Pierre Bastide d'Isard**  
Mouvement de la ruralité



**Manon Bouquin**  
Rassemblement national



**Jean-François Eliaou**  
Ensemble-LREM



**Joseph Francis**  
UDI-LR

### ET LES AUTRES

● **SÉBASTIEN CIAI GIANETTO**  
Parti animaliste

● **PIERRE ROMAIN LE BRUN**  
Sans étiquette

● **ROGER DUCAMP**  
Debout la France

● **STÉPHANE CASSARINI**  
Écologiste

● **JEAN-NOËL FLEURY**  
Divers droite

Cette 4<sup>e</sup> circonscription est donc convoitée par quinze candidats, soit le même nombre qu'en 2017. Lors du second tour de l'élection présidentielle, le nombre d'inscrits était de 118 680 électeurs. Pour se qualifier automatiquement au second tour, les candidats devront totaliser au moins 14 835 voix, soit 12,5 %. Seul Jean-François Eliaou avait passé ce seuil en 2017.



**Michel Garcia**  
Divers droite



**Florence Larue**  
Lutte ouvrière



**Julie Pérès**  
Solidarité et progrès



**Jean-Pierre Pugens**  
PS dissident



**Sébastien Rome**  
Nupes

## Les enjeux du territoire

### Quel avenir pour les urgences de nuit à Lodève ?

#### SANTÉ

Le centre d'accueil et de permanence de soins est menacé de fermeture entre minuit et 6 h.

Comme une illustration locale des difficultés rencontrées aujourd'hui en France par le monde hospitalier. À Lodève, le centre d'accueil et de permanence des soins (Caps), en léger déficit, est menacé de fermeture lors de la période dite de nuit profonde entre minuit et 6 h du matin.

Cette diminution de l'accès aux soins sur un territoire situé à près de quarante-cinq minutes de Montpellier et Béziers est considérée comme inadmissible par la grande majorité des candidats et notamment le Lodévois Sébastien Rome (Nupes). « Le service

d'urgences dispose d'arguments solides pour son maintien. On a l'autoroute, tous les habitants du plateau », explique-t-il.

#### Déserts médicaux

Pour le député sortant Jean-François Eliaou (Renaissance-LREM), le maintien du Caps tel qu'il fonctionne est aussi « une nécessité médicale, géographique et sociologique. Que Lodève puisse avoir les moyens et ne soit pas confondue avec Clermont-l'Hérault, qui est tournée vers Béziers. Au départ, on devait tout transférer sur Clermont comme on l'a fait, bêtement, pour le Smur. Cela a été un mauvais calcul », observe le parlementaire, tout en précisant qu'il ne s'agit pas, à proprement parler, d'un service d'urgences « parce qu'il n'y a pas de service de réanimation et de chirurgie



Le Caps de Lodève.

derrière ».

L'avenir du Caps est également considéré comme « l'enjeu prioritaire » sur la circonscription par Manon Bouquin (RN). « Il faut rapporter des services publics de proximité, faire survivre ces territoires massacrés par le gouvernement », assène-t-elle.

Au-delà de Lodève, le problème

des déserts médicaux est aussi devenu une réalité dans plusieurs cantons. Une difficulté clairement exprimée aux candidats. « Les médecins généralistes ne sont pas assez nombreux. Le numerus clausus, ce n'est pas de notre faute », se défend Jean-François Eliaou.

#### Corporatismes en cause

« Je suis allé chercher des médecins notamment au Liban mais, ici, ce sont les corporatismes qui bloquent », déplore Joseph Francis (UDI-LR). « Aujourd'hui, il y a même des vols de médecins d'une commune à l'autre », témoigne Jean-Pierre Pugens (PS dissident), favorable, lui, à un système de « mise en commun des besoins et des ressources » par le biais de maisons médicales à l'échelle des intercommunalités.

### Les maires, courtisés mais pas consultés ?

#### DÉMOCRATIE

Très sollicités pendant la campagne, les élus locaux sont-ils suffisamment entendus par la suite ?

Remettre les élus des communes et des intercos au cœur des processus de décision, y compris à l'Assemblée nationale. Plusieurs candidats ont fait de cette question l'une de leurs priorités, s'ils sont élus. « Autant la relation est forte avec les sénateurs, autant elle n'existe pas avec les députés », assure le président de l'Association des maires de l'Hérault Frédéric Roig. « Il faut être dans l'échange et l'écoute, pour faire remonter plus rapidement les problématiques », indique notamment Michel Gar-

cia, le candidat divers droite.

« Il faut que les élus et les habitants puissent reprendre le pouvoir avec l'abrogation de la loi Notre. Nous sommes les seuls à porter l'idée de remettre la commune au centre », développe de son côté Sébastien Rome pour la Nupes. « Comment se fait-il que l'on demande aux maires d'avoir une action positive, sans leur donner les pouvoirs ? », embraye Jean-Pierre Pugens, lui-même élu de Montarnaud. Très courtisés par une grande majorité de candidats pendant la campagne, les porte-voix des communes sont-ils ignorés par la suite ? L'Association des maires de France vient en tout cas de créer une commission spécifique de ses relations avec le Parlement.

### Au sud, quel tracé pour la ligne grande vitesse ?

#### TRANSPORTS

Si l'opportunité de la LGV n'est pas trop contestée, sa trajectoire, en revanche, fait l'unanimité contre elle.

La ligne à grande vitesse, oui, un tracé qui impacte les paysages et le patrimoine du nord du bassin de Thau non. L'élaboration de la LGV entre Montpellier et Béziers est l'autre grand dossier délicat qui attend le prochain député de la circonscription.

La trajectoire retenue provoque l'opposition de nombreux riverains qui entendent bien solliciter le futur parlementaire pour peser dans sa modification. « On a un tracé absurde qui détruit 10% du vignoble picpoul. Un tracé le long de

l'autoroute nous ferait perdre huit minutes mais gagner un milliard », estime Sébastien Rome (Nupes), qui dénonce une « opération immobilière, on y applique des logiques de métropoles sur des territoires qui n'en sont pas ». Les critiques sont partagées par Julie Péréa, conseillère municipale de Poussan et candidate de Solidarité et progrès soutenue par Jacques Cheminade.

« Je ne suis pas compétente pour dire où il doit passer mais je note qu'il n'y a pas de connexions avec le port de Sète. On ne s'occupe que de la partie ferroviaire, pas des liaisons avec les bus, c'est un problème », relève-t-elle. Candidat des chasseurs et des pêcheurs (le Mouvement rural), Pierre Bastide d'Izard fait également



Un tracé très contesté.

part de son opposition à « un projet qui fragilise l'éco-site ». Selon Jean-François Eliaou (Renaissance-LREM), l'ancien Premier ministre Jean Castex a été alerté et s'est dit attentif aux difficultés. « C'est un projet important qui n'a pas bougé de puis des dizaines d'années et

on ne peut pas le ressortir comme ça. Il est logique et raisonnable de revoir le tracé, de s'interroger : comment fait-on pour le fret et que propose-t-on aux Sétois ? », souligne-t-il.

Selon l'association Alerte LGV Thau, un tracé alternatif est possible à condition de diminuer la vitesse d'exploitation de 320 km/h à 220 km/h sur cette portion. Au début du mois, le rapport d'enquête concernant la déclaration d'utilité publique a été rendu et conclut à l'intérêt public du projet. Les opposants au tracé actuel attendent davantage et demandent la réalisation d'une enquête complémentaire qui prenne notamment en compte le... virage écologique annoncé par Emmanuel Macron lors de sa réélection.

#### ÉCONOMIE

À l'heure des circuits courts, certains candidats plaident pour une plus grande latitude locale.

Agir contre une trop forte centralisation, redonner aux acteurs des territoires des marges de manœuvre sur le terrain.

Plusieurs candidats à la députation portent cette idée d'un assouplissement réglementaire pour favoriser les initiatives locales. « Les logiques économiques des métropoles ne sont pas les bonnes solutions pour notre territoire. Ici, c'est l'émergence du collectif qui crée de l'emploi », insiste, par exemple, le Lodévois Sébastien Rome (Nupes). Une

réflexion que porte également Michel Garcia (DVD). « Il faut qu'on laisse une certaine liberté dans l'adaptation des lois », souligne-t-il en évoquant les limites de la loi Littoral ou de la loi SRU sur les quotas de logements sociaux. « Le développement économique doit se faire par le bas. Je crois en la force des territoires. Je l'ai fait mais, pour être efficace, vous avez besoin d'un mandat », renchérit l'entrepreneur montpelliérain Joseph Francis (UDI-LR).

Dans un département marqué par le manque de logements, Jean-François Eliaou s'interroge lui sur la pertinence du plan Zan (zéro artificialisation nette) qui vise à limiter la consommation des espaces naturels ou agricoles.